

## Maître/-esse de tennis



### Nature des tâches

Les maîtres et maîtresses de tennis enseignent à des individus ou des groupes de tout âge. Ils discutent d'abord avec leurs élèves des motivations de ceux-ci, de leurs attentes et de leurs objectifs ce qui leur permet ensuite d'établir un programme personnalisé. Leur enseignement repose à la fois sur des explications et sur des démonstrations. Leur objectif est de transmettre une technique de jeu propre et de permettre à chacun d'exprimer le meilleur de lui-même. Ils doivent parfois corriger des défauts qui se sont déjà installés dans le jeu de l'élève. L'utilisation de machine automatique à lancer les balles, de vidéos ou d'anneaux peut également s'avérer utile.

### Conditions d'admission

Cours moniteur I : a) 18 ans révolus + b) citoyenneté suisse ou résidence en Suisse + éventuellement c) examen technique d'entrée + d) recommandation d'une institution reconnue par SWISS TENNIS.

Goût pour le sport et le jeu, enthousiasme à l'idée d'enseigner à des groupes d'âges divers et capacité à le faire ; imagination, habileté et excellente condition physique, sens de l'observation, goût pour le mouvement, équilibre, patience, discipline.

### Formation

Formation par étape : cours moniteur 1 et 2, examen de moniteur, cours moniteur 3 (cours préparatoire de maître de tennis), cours de maître de tennis, examen de diplôme

Cours de formation Jeunesse et Sport niveau I à III et cours de la fédération de tennis.

Autres formations par l'association des maîtres de tennis.

## Perspectives

Cours de l'association des maîtres de tennis , cours d'expert Jeunesse et Sport > formation de responsables J+S ; cours d'entraîneur de compétition à trois niveaux > formation de joueur de compétition ; cours > responsable d'école de tennis.

Avancement : responsable d'un centre de tennis ou d'une installation sportive de tennis.